

Année de la Formation/Domaine/Mention : M2 / DEG / Justice, Procès et Procédures		Code Diplôme : ABMIPP1		Date approbation/présentation CFVU : 15/09/2022														
Parcours-type : Justice, Procès et Procédures		Code VDI : 101		N° de version dans l'accréditation : 1														
Parcours pédagogique (le cas échéant) :		Code Etape : ABM2AP		Formation Initiale/Formation Continue														
Responsable de la Formation : Mme Géraldine VIAL		Code VET : 211		Présentiel														
Responsable de l'Année : Mme Géraldine VIAL																		
Intitulés des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES				
						1ère session				Session de seconde chance				CM	TD	CM/TD	TP	
						Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %					
SEMESTRE 3																		
Unité 1 - Droit commun du procès			O	9	8													
Grands principes du droit de la preuve civile et pénale	M2/DT PRIVE/DCP				4			O	100%			O	100%	10				
Droit processuel approfondi - droits fondamentaux du procès					4	E/O	100%			oui	100%			24				
Unité 2 - Procédures civiles et pénales			O	9	9	E/O	30%	E/O	70%	oui	30%	E/O	70%					
Procédures civiles spéciales et modes alternatifs de règlement des litiges	M2/DT PRIVE/DCP													16				
Droit du procès pénal - procédure pénale approfondie														12				
Pratique de la procédure civile / simulation de procès														12				
Unité 3 - Procédures d'exécution			O	12	13													
Procédures civiles d'exécution					7			E/O	100%			E/O	100%	36				
Mesures conservatoires														12				
Titres exécutoires					6			E/O	100%			E/O	100%	12				
Droit de l'exécution des peines														12				
Bonification 1			B		2													
Langues					2													
Sport					2													
ETC du SET					2													
Bonification 2			B		1													
Engagement étudiant					1													
Total ECTS / Semestre					30	Total Nbre d'heures								146,00	0,00	0,00	0,00	
SEMESTRE 4																		
Unité 1 - Grands thèmes de la justice contemporaine			O	12	11													
Justice prédictive - Justice numérique					5	E/O	100%			oui	100%			12				
Actualité et réformes de la justice														12				
Techniques probatoires					4			E/O	100%			E/O	100%	16				
Outils d'aide à la décision et pratiques juridictionnelles														8				
Justices comparées (cours en anglais)	M2/DT PRIVE/DT PERS. FAM.				2	E/O	100%			oui	100%	E/O	100%	12				
Unité 2 - Contentieux civil			O	6	6													
Contentieux des personnes et de la famille	M2/DT PRIVE/DT PERS. FAM.				3	E/O	100%			oui	100%			24				
Contentieux des contrats et des obligations					3	E/O	100%			oui	100%			18				
Unité 3 - Méthodologie et insertion professionnelle			O	12	13													
1 au choix			X															
Séminaire de méthodologie à la recherche (I)	M2/DT DES AFFAIRES/SOCIAL M2/DT PRIVE/DT PERS. FAM. M2/DT NOTARIAL M2/DT DES AFFAIRES/DEJCA M2/DT DES AFFAIRES/BOP M2/PI													2				
Séminaire de méthodologie à la recherche (II)	M2/NOTARIAL M2/DT PRIVE/DT PERS. FAM.													4				
Méthodologie du dossier de recherche														2				
Méthodologie du grand oral														2				
Insertion professionnelle																		
Conférences de professionnels invités														8				
Exercice de recherche juridique - mémoire OU dossier de recherche					4	E/O	100%			oui	100%							
Rapport de stage					3	E/O	100%			oui	100%							
Grand oral					4	Oral	100%			oui	100%							
Anglais juridique					2	E/O	100%			oui	100%			12				
Bonification 1			B		2													
Langues					2													
Sport					2													
ETC du SET					2													
Bonification 2			B		1													
Engagement étudiant					1													
Total ECTS / Semestre					30	Total Nbre d'heures								132,00	0,00	0,00	0,00	
Commentaire :																		
L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits.																		
Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE).																		
Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2.																		
En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.																		